

Le Mozambique s'engage à partager les retombées financières de la chasse au léopard avec les populations locales

# Léopard & rhino

## CHASSÉS, ILS S'EN PORTENT MIEUX !

Nous l'écrivions le mois dernier, la conservation des rhinocéros blancs et noirs est un succès en Afrique du Sud et en Namibie. Le léopard suit la même tendance. (Suite et fin)

Raison essentielle de la bonne santé des rhinos en Afrique du Sud principalement, l'animal rapporte grâce au tourisme de vision et au tourisme de chasse. En 2005 et 2006, six rhinos ont été chassés dans le pays sur un quota total de dix (5 par an). Ces six bêtes ont rapporté environ 870 000 dollars, soit une moyenne de 145 083 dollars l'unité, un animal atteignant le maximum de 230 000 dollars...

Ceci dit, l'argent n'est pas roi absolu dans cette histoire. Ainsi, la Namibie n'a pas encore fait chasser son premier quota de 5 rhinos car l'organisation du programme de chasse n'était pas prête, notamment la mise en place du fonds spécial qui doit gérer les produits de cette chasse, le Namibia's Game Products Trust Fund. Quant à l'Afrique du Sud, en 2005 et 2006, sur les six rhinos chassés sur dix proposés, deux vieux mâles furent tirés dans un parc national (Pilanesberg), un vieux mâle solitaire dans une réserve communautaire, et trois dans des réserves privées. Le docteur vétérinaire Philippe Chardonnet nous fait part de cette intéressante anecdote : « Dans l'une de ces réserves privées, le mâle tiré était dominant mais ne s'était pas

reproduit depuis deux ans et demi. Dans les dix-huit mois qui suivirent son tir, les femelles ont recommencé à se reproduire et huit petits sont nés dans la réserve... »

### Quota doublé au Mozambique

Côté léopard, après une longue période de protection stricte, l'état des populations dans plusieurs pays d'Afrique a permis une reprise de la chasse sportive. Ainsi, l'Ouganda vient de se voir attribuer par consensus (sans avoir besoin de recourir au vote des pays membres de la Cites) son premier quota de 28 léopards par an tandis qu'il en réclamait 50 ; un programme pilote de chasse et conservation étant à l'œuvre. Lors des débats, la Namibie est venue à la rescousse de l'Ouganda, évoquant

les menaces des léopards contre les hommes et le bétail, précisant que la chasse « améliorerait la tolérance vis-à-vis des léopards qui seraient abattus de toute façon ». Idem pour la Zambie qui s'exprimait au nom des 14 pays de la Sadac, l'organisation des pays d'Afrique australe. Le Mozambique, quant à lui, a vu sa demande approuvée par consensus pour que son quota de chasse annuel passe de 60 à... 120 léopards. Il s'engage à partager les retombées financières avec les populations locales, bien content de répondre à la demande grandissante en terme de safaris. L'Afrique du Sud, le Zimbabwe mais aussi l'Union européenne ont appuyé la demande mozambicaine. Sous contrôle de la Cites, davantage de chasse, c'est bon signe !

François-Xavier Allouneau avec la Fondation Igf



© Fondation Igf / D. Roques Rogery

AVEC LA FONDATION IGF

## Poursuivez l'action

Retrouvez chaque mois l'actualité de la Fondation internationale pour la sauvegarde de la faune (Igf). La Fondation Igf apporte son soutien à tous les projets alliant développement durable et conservation de la nature. Soutenez la Fondation Igf, apportez-lui votre contribution financière. Un récépissé fiscal vous sera envoyé afin de déduire le don de vos impôts. Fondation Igf, 15 rue de Téhéran, 75008 Paris. Tél. : 01 56 59 77 55 Fax : 01 45 63 32 94 igf@fondation-igf.fr

